



2^{ème} Open Fide Stéphanois

Du 9 au 12 mai 2024

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Du 9 au 12 mai 2024, l'Échiquier Sportif de Saint-Étienne organise son 2^{ème} Open FIDE Stéphanois au Gymnase Georges Puillet, 31 rue de Terrenoire, 42100 Saint-Étienne.

Article 2 : Le tournoi est ouvert à tous les participants titulaires d'une licence A en cours de validité pour la saison 2023-2024.

Cet open est décliné en deux tournois :

- open A : (voir annexe 1)
- open B : réservé aux joueurs de moins de 1600 elo (voir annexe 2)

Les joueurs de moins de 1600 elo peuvent participer indifféremment à l'un ou à l'autre tournoi.

Il y aura également un blitz amical le vendredi à 20h.

Article 3 : Les droits d'inscription, 30 € pour les adultes et de 15€ pour les jeunes, seront à régler sur le site Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/echiquier-sportif-de-st-etienne/adhesions/2eme-open-fide-stephanois>

Il est possible de s'inscrire sur place auprès de l'organisateur à condition d'être présent avant 9h30.

Seuls les joueurs présents seront appariés pour la première ronde, tirage des appariements à 9h50.

En cas de retard, prévenir l'arbitre : 06 88 55 19 97

Article 4 : Les règles du jeu sont celles de la FIDE et de la FFE adoptées lors du 93^{ème} Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1^{er} janvier 2023.

Article 5 : Un retard de 30' d'un joueur devant son échiquier est toléré. Sa pendule sera enclenchée au lancement de la ronde. Passé ce délai, la partie sera déclarée perdue par forfait pour le joueur retardataire.

Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante, sauf s'il se justifie auprès de l'arbitre avant la fin de la ronde.

Les joueurs inscrits dans les opens peuvent solliciter une ou plusieurs absences auprès de l'arbitre. En ce cas, ils ne sont pas appariés pour la (les) ronde(s) concernée(s).

Article 6 : Le classement est établi au nombre de points. En cas d'égalité, les départages sont (dans l'ordre d'application) : le Buchholz Tronqué, le Cumulatif et la Performance.

Article 7 : Prix.

Les prix ne sont pas cumulables et sont attribués à la place, après application des départages.

Tout joueur absent à la remise des prix renonce à percevoir son prix.

En tout, 2300€ de prix garantis s'il y a 100 inscrits.

La liste des prix sera affichée avant la ronde 4 dans la salle de jeu.

Ordre du calcul des prix

1 : 3 premiers prix

2 : prix à la place

3 : prix spéciaux

Article 8 : Arbitrage.

L'arbitrage du tournoi est confié à Mr Christian JOLY, AFO2 assisté par Benoit DUBOEUF AFO1.

Article 9 : Le jury d'appel est chargé de trancher les litiges techniques.

Il est constitué par l'organisateur du tournoi.

Pour présenter un appel au jury, il faut en informer l'arbitre au moment de l'incident, continuer la partie en appliquant ses directives puis, dès la fin de la partie, déposer une réclamation écrite auprès de l'arbitre. Les décisions de ce jury sont sans appel.

Article 10 : Conduite des joueurs et des arbitres.

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Échecs affichée dans la salle du tournoi.

Un joueur n'est pas autorisé à parler de parties en cours. Il doit par conséquent éviter toute conversation ou lecture suspecte.

Dès la fin de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité apporte à l'arbitre l'original des feuilles de parties dûment complétées (résultat de la partie très clairement indiqué) et signées. Ils doivent également remettre le jeu en place.

Analyses et blitz sont interdits dans la salle de jeu. Une salle d'analyse est à disposition des joueurs venant de terminer leur partie.

Article 11 : Les appariements et résultats sont donnés à titre indicatif sur le site de la Fédération Française des Échecs. Attention, seul le classement établi par l'organisateur est valide.

Article 12 : L'inscription au 2ème Open FIDE Stéphanois implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

L'Organisateur

Christophe DUCROCQ

L'Arbitre

Christian JOLY



2^{ème} Open Fide Stéphanois 9 au 12 mai 2024

Annexe 1 : Open A

Article 1 : Le tournoi se dispute au système suisse en 7 rondes. Les appariements sont informatisés à l'aide du programme d'appariement PAPI 3.3.7. Les parties sont jouées à la cadence Fisher d'1h30 min avec un incrément de 30s par coup.

Article 2 : Le calendrier est le suivant :

Ronde 1	Jeudi 09/05/2024	10h00
Ronde 2	"	15h30
Ronde 3	Vendredi 10/05/2024	9h30
Ronde 4	"	15h
Tournoi de Blitz amical	"	20h
Ronde 5	Samedi 11/05/2024	9h30
Ronde 6	"	15h
Ronde 7	Dimanche 12/05/2024	9h30
Cérémonie de clôture	"	14h

Cette annexe affichée à l'entrée de l'aire de jeu, tient lieu de convocation.

Dès la fin d'une ronde, l'arbitre affiche les résultats. Les joueurs doivent vérifier leur score avant l'appariement de la ronde suivante.



2^{ème} Open Fide Stéphanois 9 au 12 mai 2024

Annexe 2 : Open B

Article 1 : Le tournoi se dispute au système suisse en 11 rondes. Les appariements sont informatisés à l'aide du programme d'appariement PAPI 3.3.7. Les parties sont jouées à la cadence Fisher de 50min avec un incrément de 10s par coup

Article 2 : Le calendrier est le suivant :

Ronde 1	Jeudi 09/05/2024	10h00
Ronde 2	"	13h30
Ronde 3	"	15h30
Ronde 4	Vendredi 10/05/2024"	9h30
Ronde 5	"	12h30
Ronde 6	"	15h00
Tournoi de Blitz amical	"	20h00
Ronde 7	Samedi 11/05/2024	9h30
Ronde 8	"	12h30
Ronde 9	"	15h00
Ronde 10	Dimanche 12/05/2024	9h30
Ronde 11	"	11h30
Cérémonie de clôture	"	14h

Cette annexe affichée à l'entrée de l'aire de jeu, tient lieu de convocation.

Dès la fin d'une ronde, l'arbitre affiche les résultats. Les joueurs doivent vérifier leur score avant l'appariement de la ronde suivante.